

# SALON DE L'EMPLOI AUTOMOBILE

10<sup>ÈME</sup> ÉDITION

## Paris

- 4 et 5 octobre 2018 -

# BON DE COMMANDE



Place de la Concorde, 75008



4 et 5 octobre 2018



09h00-18h00



[contact@autorecrite.com](mailto:contact@autorecrite.com)

Groupe **Argus**

**Autorecrite**

N°1 du recrutement automobile

# PRÉSENTATION

---



## En 4 questions

### Qui ?

Filiale de l'Argus, **Autorecrute.com** est le 1er site d'emploi du secteur automobile pour la diffusion d'offres, la consultation de CV et le conseil en recrutement.

### Quoi ?

Autorecrute organise deux fois par an le seul salon de l'emploi **dédié exclusivement au secteur automobile.**

### Quand ?

La 10<sup>e</sup> édition aura lieu les **jeudi 4 et vendredi 5 octobre 2018** de 9h00 à 18h00.

### Où ?

Nous vous donnons rendez-vous au  
Place de la Concorde, à **Paris 8e** !

# Autorecrute

N°1 du recrutement automobile

# VOTRE STAND CLEF EN MAIN

---



## Ne vous souciez de rien !

- ✓ Cloisons, moquette
- ✓ Électricité, spots orientables
- ✓ 1 banque d'accueil, 1 tabouret hôtesse
- ✓ 1 table rectangulaire, 4 chaises
- ✓ Décoration florale, nappe, eau, accès au Club Exposants
- ✓ Badges, enseigne, affichage par nos soins de vos offres
- ✓ Information exposant (identité, postes proposés, profils recherchés...) dans le Guide candidat au salon (50K visiteurs) et sur [www.parisemploi.org](http://www.parisemploi.org)
- ✓ Restauration pour 4 personnes (petit-déjeuner, déjeuner et collations)
- ✓ Assistance d'un référent facilitant vos démarches durant le forum
- ✓ Nettoyage, gardiennage
- ✓ Wifi

## EXEMPLE POUR UN STAND DE

**8m<sup>2</sup>**

# LES TARIFS

---



**Stand de 4m<sup>2</sup>**

2 290 €

**Stand de 8m<sup>2</sup>**

3 590 €

**Stand de 12m<sup>2</sup>**

5 190 €

**Frais de dossier**

150€

**Repas supplémentaire**

12,50€ par personne

**Autres surfaces, mobiliers, matériels et personnalisations  
disponibles à la demande**

**Nous consulter**

Paiement du stand à la réservation.

La réservation est effective à la réception du paiement par chèque ou virement.

# OPTIONS DE VISIBILITÉ

---



## A la carte...

### **Soyez partenaire officiel du salon**

Votre visuel pleine page dans le magazine L'argus

Votre visuel pleine page dans le Guide candidat

Votre bannière display sur autorecrute.com

Votre interview rédigée dans le magazine L'argus

Votre logo sur le site web du salon, rubrique « Nos partenaires »

6 000€

### **Communiquez dans le magazine L'argus**

Votre visuel demi-page à la date de votre choix

1 500€

### **Communiquez sur autorecrute.com**

par le biais de bannière, pavés, ...

à partir de 500€ par semaine

### **Communiquez dans le Guide candidat**

50 000 exemplaires, 160 pages, quadri, format A4

Double-page L 420 x H 297 mm 5 500€

Page L 210 x H 297 mm 3 600€

1/2 page L 182 x H 132 mm 3 000€

1/4 page L 90 x H 132 mm 2400€

Visuel non compris à fournir par vos soins

# VOS INFORMATIONS

---

## Votre entreprise

Raison sociale

Resp. du dossier  Fonction

Adresse

Code Postal  Ville  Pays

Tél.  Fax  Portable

Email

Site web

Siret  RCS  Code NAF

N° Identifiant TVA

Forme Juridique

---

## Votre adresse de facturation (si différente)

Raison sociale

Resp. du dossier  Fonction

Adresse

Code Postal  Ville  Pays

Tél.  Fax  Portable

Email

Site web

Siret  RCS  Code NAF

N° Identifiant TVA

Forme Juridique

**Vous souhaitez que votre stand soit placé dans une :**

- Zone filtrée (candidats présélectionnés)
- Zone ouverte (candidats mixtes)

# VOTRE INSCRIPTION

## Votre commande

Stand n°	Visibilité	Autres	Total
<input type="text"/> €HT	<input type="text"/> €HT	<input type="text"/> €HT	<input type="text"/> €HT

La réservation du stand est effective à la réception du paiement.

Le règlement peut s'effectuer par chèque à l'ordre de « AUTORECRUTE »  
ou virement bancaire à effectuer auprès de la banque Crédit Mutuel.

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
11899	00120	0020118101	48	BANQUE EUROPÉENNE CRÉDIT MUTUEL

En signant ce dossier d'inscription,  
je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de vente  
et en acceptant toutes les clauses sans réserve ni restriction.

Signature

Fait à.....

Le.....

Cachet, précédé de la mention «Bon pour accord»

# VOTRE RÉSERVATION

---

sur [salonemploiauto.com](http://salonemploiauto.com) ou par téléphone !



**Géraldine Gazard**  
01 53 29 11 51  
[ggazard@largus.fr](mailto:ggazard@largus.fr)

**Amrane Bennour**  
01 53 29 11 40  
[abennour@largus.com](mailto:abennour@largus.com)

**JE RÉSERVE UN STAND**



# NOS PRÉCÉDENTES ÉDITIONS

---

Plus de 1000 candidats qualifiés



## Sexe

78% d'hommes  
22% de femmes

## Situation

20% en poste  
80% en recherche

## Formation

19% BEP-CAP-CQP  
15% BAC, BAC Pro  
25% BAC+2  
11% BAC+3  
30% BAC+4, BAC+5

## Mobilité

23% Départementale  
40% Régionale  
18% Nationale  
19% Internationale

## Catégorie des postes recherchés

31% Commercial  
26% SAV  
9% Etudes  
8% Marketing  
7% Industrie  
7% Logistique  
5% Finance  
2% Transport  
3% Administration  
1% Informatique  
1% Ressources Humaines

## Expérience automobile

17% débutant  
16% 2 à 4 ans  
20% 5 à 10 ans  
47% plus de 10 ans

## Âge

20% moins de 25 ans  
27% entre 25 et 35 ans  
23% entre 36 et 45 ans  
30% plus de 45 ans

# ILS NOUS FONT CONFIANCE

---

## **Distributeurs/Constructeurs**

Altaïr / Groupe Daumont  
Alvergnas  
BMW DISTRIBUTION  
BMW HORIZON  
BMW-MINI  
BMW RESEAU  
Brie des Nations  
Cab Nation  
Como  
Convenant SA  
Courtois  
Distinxion  
Fair Play Auto  
Faurie Participations  
Fiat  
Fiat Chrysler Automobiles (FCA)  
GBH  
Groupe Bernard  
Groupe Chapat  
Groupe Colin  
Groupe Convenant  
Groupe Faurie  
Groupe Metin  
Groupe Parot  
Groupe Schumacher  
Horizon  
Japauto  
Man  
Mercedes-Benz Paris  
Nissan France  
Peugeot  
Peugeot Darl'mat  
Peugeot Sabrié  
PGA Motors  
Renault Retail Group (RRG)  
Réseau Distinxion  
Sabrie  
Saint Herblain Automobiles  
SB diffusion  
SIPA  
Tesla  
Toys Motors - Team RCM  
Vidal Auto  
Vitry Automobiles (Renault)  
Volkswagen Group France

## **Équipementiers**

D2T  
Jatco  
ZF Service France

## **Centres Auto**

Autosmart  
Carglass  
Euromaster  
Feu Vert  
Norauto  
Speedy  
Sécurité  
Les Pompiers de Paris

## **Prestataires de services**

Audatex  
Auto 1  
Autovision  
BCA Expertise  
CPM France  
Daf Conseil  
Dentwizard/Dentmaster  
Dekra Automotive  
Dekra Automotive Solution  
Ecodime  
Escra  
Financo (établissement de crédit)  
MSX International  
NB Tech  
Petit Forestier  
Reezocar  
Secta Formation/ Autosur  
Via Automobile

## **Distributeurs pièces détachées**

Alliance Automotive Group  
Garage Davezac  
Groupe Hess  
Metin  
Van Heck Interpieces  
Würth France

## **Formation Automobile**

Cfi  
GARAC  
GNFA  
Groupe ESCRA-ISCAM  
IAE Poitier

## **Transport de voyageurs & réparation**

Transdev

## **Loueurs Longue durée**

ADA  
ALD Automotive  
Arval  
Leaseplan  
Parcours

## **Établissement public**

Pôle emploi

## **Cabinets de recrutement**

Autoconsultant  
Autorecrute Conseil  
Assistra agence d'emploi  
Assistance Interim  
Care Motors  
CRIT  
Expectra  
Groupement de l'Interim Français (GIF)  
L.E.A Partners  
Manpower  
Planett  
SIM Intérim

# LES CGV

## 1. Application et opposabilité des présentes conditions de vente :

Les présentes conditions de vente tiennent lieu de loi aux parties.

Aucune dérogation ne sera opposable à l'Organisateur sauf acceptation expresse de sa part. En signant le Dossier d'Inscription émis par l'Organisateur, le Client reconnaît :

- Accepter sans réserve les présentes CGV.
- Accepter que les CGV constituent le contrat liant les parties.

Le fait que l'Organisateur ne se prévale pas à un moment donné des présentes CGV ne vaut pas renonciation à se prévaloir ultérieurement des dites conditions.

## 2. Définitions :

Les termes définis ci-dessous s'entendent tant au singulier qu'au pluriel.

- Organisateur : désigne la société Autorecrute effectuant les prestations de services.
- Client : désigne l'acheteur ou la personne sollicitant les prestations de services liées au Salon.
- Prestations de Services : désigne la mise en œuvre d'événements et de supports de communication afin de réunir les entreprises, les institutions et les collectivités pour favoriser le recrutement, la reconversion et le reclassement.
- Dossier d'Inscription : désigne la fiche de renseignements et le bon de commande liés au Salon.

## 3. Description du service :

Salon de recrutement se déroulant les 4 et 5 octobre 2018, de 9h à 18h, Place de la Concorde, 75008 Paris. L'Organisateur met à disposition du Client tout le mobilier nécessaire au bon déroulement de l'événement, et œuvre préalablement à la communication adéquate pour assurer la présence des visiteurs.

## 4. Inscriptions :

Seuls les Dossiers d'Inscription entièrement remplis et dûment signés, munis du cachet de l'entreprise seront pris en considération.

Le signataire devra mentionner son nom, prénom et sa qualité.

Le Dossier d'Inscription doit être adressé par courrier ou courriel.

## 5. Attribution des stands/insertions publicitaires :

L'Organisateur se réserve le droit de l'attribution et de l'emplacement du/des stand(s). Si pour des raisons impératives, l'Organisateur se trouve dans l'obligation de modifier partiellement les emplacements ou installations, aucune réclamation ne sera recevable et le Client s'engage à se conformer aux décisions prises. Le Client prendra les lieux dans l'état où il les trouvera et devra les laisser dans le même état. Toutes détériorations causées du fait de son installation et décoration étant à sa charge.

La diffusion des circulaires, brochures, catalogues, imprimés ou objets de toute nature est interdite à l'intérieur comme à l'extérieur du Salon. Elle n'est autorisée que sur le propre stand du Client.

## 6. Démonstrations sonores - Bruit :

Toutes démonstrations sonores et bruyantes, l'utilisation de sonorisation ou autres sont formellement interdites sur le stand du Client en dehors d'une cabine insonorisée ou d'un lieu fermé répondant à des normes telles qu'aucune gêne ne pourrait être occasionnée pour l'entourage immédiat du Client.

## 7. Fiche technique :

Toutes les informations pratiques (horaire, lieu, plan d'accès...) ainsi que l'implantation des stands seront communiqués au Client par courriel avant la tenue de l'événement.

## 8. Prix :

Le prix est celui spécifié sur le Dossier d'Inscription de l'Organisateur. Il s'entend hors taxes. Il est établi net et sans escompte (le taux de TVA étant de 20%).

## 9. Conditions et délais de paiement :

Les Prestations de Services sont payables comptant à réception de la facture par chèque ou par virement et ce avant l'exécution de ces dernières.

Tout retard de paiement sans mise en demeure préalable entraînera des pénalités de retard égales à 5% par jour de retard sur le montant TTC. L'Organisateur se réserve alors le droit de suspendre ou d'annuler l'exécution des ordres en cours et de réclamer la réparation du préjudice subi.

## 10. Conditions et délais d'exécution :

L'exécution des Prestations de Services est réputée réalisée à la remise le jour de l'événement par l'Organisateur de tous les documents et matériels listés dans le Dossier d'Inscription. En cas de réception d'un Dossier d'Inscription à moins de 20 jours ouvrés de la tenue de l'événement, l'Organisateur ne garantit pas au Client sa présence dans le guide du salon. En cas de réception d'un Dossier d'Inscription à moins de 10 jours ouvrés de la tenue de l'événement, l'Organisateur ne garantit pas au Client la fourniture de la signalétique.

## 11. Conditions d'annulation :

Aucune annulation ne fera l'objet d'un remboursement si elle ne nous parvient pas 30 jours avant la date de l'événement et ce quelle que soit la date d'inscription du Client. En cas de non-participation le jour de l'événement, pour une cause quelconque, les sommes versées et/ou restant dues sont acquises à l'Organisateur même en cas de relocation de stand et ce à titre de réparation des frais engagés par l'Organisateur.

## 12. Responsabilités :

L'Organisateur ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution de la Prestation de Service pour tout cas fortuit ou de force majeure. Au sens des présentes conditions est un cas de force majeure ou cas fortuit tout événement indépendant de la volonté faisant obstacle à son fonctionnement normal d'une importance telle que ses conséquences ne puissent être compensées par les moyens dont dispose l'Organisateur. Constituent par exemple des cas de force majeure : les grèves et autres conflits sociaux, les incendies, les explosions, les inondations, les dégâts et les pannes, les catastrophes naturelles, l'arrêt des transports affectant les fournisseurs, les sous-traitants ou les transporteurs. La responsabilité de l'Organisateur ne sera pas engagée et ne pourra pas être recherchée par le Client pour tout dommage ou préjudice, direct ou indirect, financier ou commercial, matériel ou immatériel en relation avec la Prestation de Service.

## 13. Sécurité :

D'une façon générale, les Clients sont tenus de respecter les règlements s'appliquant aux foires, expositions et salons ainsi que les mesures de sécurité édictées par la Préfecture.

Chaque Client pourvoira au transport, à la réception, à l'expédition de ses colis, si le Client n'est pas présent pour les recevoir, l'Organisateur pourra les faire entreposer, déballer, ou réexpédier d'office aux frais, risques et périls du Client.

Le Client est responsable de ses effets personnels, tant du matériel qu'il expose que de celui qu'il a loué et qui figure sur son stand.

L'Organisateur décline toute responsabilité pour la perte, le vol ou la détérioration du matériel loué qui ne serait pas enlevé par le Client à l'heure de fin de chaque événement.

## 14. Attribution de juridiction :

Toute contestation, même en cas d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Paris.

## 15. Frais de contentieux :

En cas d'impayé ou de contentieux, la créance sera automatiquement majorée des frais judiciaires et des intérêts légaux.

## 16. Confidentialité :

Toutes les photographies, dessins, études et documents écrits, fournis par l'Organisateur restent sa propriété et sont strictement confidentiels.

## 17. Assurance :

L'assurance responsabilité civile est couverte par l'Organisateur. Ce dernier ne peut être tenu pour responsable des vols et des dommages concernant les vêtements, objets et tout autre matériel appartenant au Client.

## 18. Dispositions diverses :

L'Organisateur aura tous pouvoirs pour décider l'organisation des fêtes, congrès, concours, distributions de récompenses, tombolas, etc.

Il pourra également modifier les heures et les dates d'ouverture et de fermeture du Salon, en diminuer ou en augmenter la durée sans pour cela donner lieu à aucune demande d'indemnité.

Toute infraction à l'une des clauses du présent règlement pourra entraîner l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive du Client contrevenant sans que ce dernier puisse prétendre à aucun remboursement ou compensation. L'Organisateur pourra disposer de la façon qui lui conviendra de l'emplacement ainsi laissé libre.